



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



130^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., E-U A, 24-28 juin 2002

RÉSOLUTION

CE130.R8

PRISE EN CHARGE INTÉGRÉE DES MALADIES DE L'ENFANT (PCIME)

LA 130^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le document CE130/13, « Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME), »

DÉCIDE :

De recommander à la Conférence sanitaire panaméricaine l'adoption d'une résolution rédigée selon les termes suivants :

LA 26^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,

Ayant examiné le document CSP26/11 et les résultats présentés relatifs aux progrès accomplis dans l'exécution de la stratégie de Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) dans la Région des Amériques ; et

Gardant à l'esprit les progrès accomplis concernant l'initiative « Enfants en bonne santé : but pour l'an 2002 », qui a aidé à soutenir et accélérer la réduction de la mortalité infantile, due en particulier aux causes qui font l'objet de la stratégie PCIME,

DÉCIDE :

1. D'adopter l'approche et l'adaptation aux réalités opérationnelles contenues dans le document CSP26/11 pour la mise en application de la stratégie PCIME.
2. De souligner l'importance que revêt l'expansion de la stratégie PCIME à l'aide de l'incorporation de nouveaux volets qui permettront d'accroître la capacité de résolution des problèmes du personnel de santé du premier niveau.

3. De prier instamment les États membres :
 - a) de continuer à renforcer l'appui à la stratégie PCIME, son expansion et sa coordination avec d'autres programmes et acteurs en santé, dans le but de soutenir et accélérer la réduction de la mortalité infantile et de s'efforcer d'atteindre l'accès universel de la population à la qualité de base des soins offerts par la stratégie;
 - b) d'accélérer l'intégration effective de la stratégie PCIME dans les cours universitaires et de troisième cycle des carrières dans le domaine de la santé et son application par les diplômés;
 - c) de renforcer et de promouvoir des mécanismes efficaces en vue de la collecte, consolidation et analyse des données qui permettent le suivi et l'évaluation des actions portant sur la santé des nourrissons et des enfants;
 - d) de renforcer le nombre et la diversité des ressources humaines de santé pour traiter efficacement les enfants malades et les causes des maladies.

4. De demander au Directeur de continuer à appuyer l'application de la stratégie PCIME en termes de son expansion à d'autres pays et de l'augmentation de sa couverture dans les pays qui l'ont déjà adoptée.

(Septième séance, le 27 juin 2002)